



Auteuil, 10 octobre 1869¹

Sur le silence dans les offices et les récréations

Ste Marie Eugénie de Jésus

Mes sœurs,

Je vous ai recommandé dimanche dernier de ne vous plaindre de rien ni de personne. Aujourd'hui j'insisterai pour qu'on évite les épanchements dans les divers offices où le silence ne doit être rompu que pour les choses nécessaires. Il ne faut pas aller dire à l'économat, à la dépense ou à l'infirmerie, ce qui nous ennuie et nous contrarie. Les sœurs officières ont toujours, tôt ou tard, reconnu que leur emploi leur devenait impossible lorsqu'elles avaient manqué de fermeté pour maintenir la Règle du silence dans leur office. L'emploi d'économe en particulier est tuant lorsque le silence n'y est pas observé parce qu'il est impossible de s'y recueillir, ce qui serait un repos.

Je vous recommanderai aussi, mes sœurs, la manière de bien faire les récréations, ce qui est très important dans notre vie. Les récréations nous sont données pour nous délasser, il est vrai, mais aussi pour nous édifier. Nous avons à ne parler que des choses qui regardent notre état et qui peuvent servir au bien de nos âmes, ce que nous avons lu ou entendu de la vie des saints, ce qui concerne les grands intérêts de l'Église et des âmes, mais il vaudrait mieux n'en point parler que de le faire sur un ton de plaisanterie.

1. À la fin du mois, mère Marie-Eugénie sera à Nîmes et à Nice.